

La revue financière

Publication du ministère des Finances

Faits saillants des résultats financiers de septembre 2000

Excédent budgétaire de 3,3 milliards de dollars en septembre 2000

Un excédent budgétaire de 3,3 milliards de dollars a été enregistré en septembre 2000, en comparaison d'un excédent de 1,9 milliard en septembre 1999. La totalité de l'augmentation de l'excédent d'une année sur l'autre est attribuable à la hausse de 10,4 %, soit 1,5 milliard de dollars. Les dépenses de programmes ont augmenté de 84 millions, et les frais de la dette publique sont demeurés pratiquement inchangés.

Voici comment les principales composantes des recettes ont évolué d'une année sur l'autre :

- Les rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers ont grimpé de 0,8 milliard de dollars, soit 10,4 %, traduisant la forte croissance soutenue des retenues sur le revenu d'emploi, en raison de l'augmentation du nombre de personnes qui travaillent, ainsi que des facteurs chronologiques liés à la réception des paiements. Ces facteurs ont plus que compensé l'incidence des mesures budgétaires de 2000, qui sont entrées en vigueur en juillet.
- Les recettes au titre de l'impôt des sociétés ont augmenté de 0,4 milliard de dollars, soit 33,8 %, surtout en raison de facteurs chronologiques liés aux acomptes mensuels d'impôt, expliqués ci-après. Les autres recettes d'impôt sur le revenu ont été moins élevées, également en raison de facteurs chronologiques.
- Les recettes au titre des cotisations d'assurance-emploi ont légèrement augmenté en raison d'un transfert de recettes d'impôt

sur le revenu des particuliers faisant suite à un paiement insuffisant pour l'année d'imposition 1999.

- Les recettes de droits et de taxes d'accise ont progressé de 0,1 milliard de dollars, soit 3,6 %, l'augmentation des droits de douane à l'importation et des taxes d'accise et de vente ayant plus que compensé la baisse des rentrées de taxe sur les produits et services (TPS) attribuable à la hausse des remboursements.
- Les recettes non fiscales ont grimpé. Les variations mensuelles de cette composante sont extrêmement volatiles, traduisant le calendrier de réception des paiements.

Au chapitre des dépenses de programmes, d'une année sur l'autre :

- Les principaux transferts aux particuliers ont augmenté de 4,4 %, puisque l'augmentation des prestations aux aînés a plus que compensé le recul des paiements de prestations d'assurance-emploi.
- Les principaux transferts aux autres administrations ont augmenté de 11,0 %, ce qui traduit la hausse des transferts en espèces en vertu du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS) et de la péréquation.
- Les dépenses de programmes directes ont chuté de 5,1 % en raison de facteurs chronologiques.



La revue financière

Tableau 1

État sommaire des opérations

	septembre		d'avril à septembre	
	1999	2000	1999-2000	2000-2001
	(en millions de dollars)			
Opérations budgétaires				
Recettes	14 132	15 596	79 216	87 302
Dépenses de programmes	-8 747	-8 831	-50 569	-53 105
Solde de fonctionnement	5 385	6 765	28 647	34 197
Frais de la dette publique	-3 461	-3 472	-20 549	-20 697
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	1 924	3 293	8 098	13 500
Opérations non budgétaires	178	196	-4 224	-5 986
Ressources ou besoins financiers (opérations de change exclues)	2 102	3 489	3 874	7 514
Opérations de change	501	667	177	437
Solde financier net	2 603	4 156	4 051	7 951
Variation nette des emprunts	-9 312	-12 116	-10 701	-18 309
Variation nette de l'encaisse	-6 709	-7 960	-6 650	-10 358

Remarque : Les chiffres positifs indiquent des ressources nettes et les chiffres négatifs, des besoins financiers nets.

Excédent budgétaire de 13,5 milliards de dollars d'une année sur l'autre

Au cours des six premiers mois de l'exercice 2000-2001, l'excédent budgétaire a été estimé à 13,5 milliards de dollars, en hausse de 5,4 milliards par rapport à l'excédent de 8,1 milliards déclaré pour la même période en 1999-2000. Ces résultats sont conformes à la moyenne des prévisions du secteur privé relativement à l'excédent budgétaire de 17 milliards de dollars pour 2000-2001, tel qu'il a été établi dans le document *Énoncé économique et mise à jour budgétaire* du 18 octobre 2000.

Les recettes budgétaires ont augmenté de 8,1 milliards de dollars, ou 10,2 %, d'une année sur l'autre. Parmi les principales composantes :

- Les rentrées d'impôt sur le revenu des particuliers ont progressé de 4,4 milliards de dollars, ou 11,2 %, surtout en raison des recettes plus élevées au titre des retenues mensuelles sur le revenu d'emploi, résultat de l'augmentation du nombre de personnes qui travaillent. En outre, les montants plus élevés

d'impôt payés à la déclaration et la baisse des remboursements pour l'année d'imposition 1999 ont contribué à l'augmentation d'une année sur l'autre. D'ici la fin de l'exercice, la progression de cette composante devrait ralentir à mesure que les réductions d'impôt annoncées dans le budget 2000 et dans l'*Énoncé économique et la mise à jour budgétaire* prendront effet.

- Les recettes d'impôt des sociétés ont progressé de 2,6 milliards de dollars, soit 29,3 %. Même si cette hausse reflète en partie la vigueur soutenue des bénéfices des sociétés, le mécanisme des acomptes d'impôt y a également contribué. Les sociétés doivent verser des acomptes mensuels d'impôt en fonction soit de l'impôt effectivement exigible de l'année précédente, soit de l'impôt dont elles prévoient être redevables pour l'année en cours. Même si les bénéfices des sociétés ont nettement rebondi en 1999, les acomptes mensuels d'impôt pour la majeure partie de l'année d'imposition 1999 se fondaient sur l'impôt exigible pour 1998, année au cours de laquelle les bénéfices des sociétés ont

Tableau 2

Recettes budgétaires

	septembre			d'avril à septembre		
	1999	2000	variation	1999-2000	2000-2001	variation
	(en millions de dollars)			(en millions de dollars)		
			(%)			(%)
Impôts sur le revenu						
Impôt sur le revenu des particuliers	7 770	8 580	10,4	39 078	43 443	11,2
Impôt sur le revenu des sociétés	1 192	1 595	33,8	8 775	11 349	29,3
Autres	204	164	-19,6	1 440	1 439	-0,1
Total des recettes d'impôt sur le revenu	9 166	10 339	12,8	49 293	56 231	14,1
Cotisations d'assurance-emploi	1 398	1 437	2,8	9 992	9 934	-0,6
Taxes et droits d'accise						
Taxe sur les produits et services	2 214	2 103	-5,0	11 603	12 398	6,9
Droits de douane à l'importation	162	220	35,8	1 169	1 339	14,5
Taxes de vente et d'accise	638	798	25,1	4 278	4 240	-0,9
Total des taxes et droits d'accise	3 014	3 121	3,6	17 050	17 977	5,4
Total des recettes fiscales	13 578	14 897	9,7	76 335	84 144	10,2
Recettes non fiscales	554	699	26,2	2 881	3 160	9,7
Total des recettes budgétaires	14 132	15 596	10,4	79 216	87 302	10,2

diminué, ce qui explique la baisse des acomptes en 1999. Les sociétés ont 60 jours, à partir de la fin de leur année d'imposition, pour verser leurs paiements finals. En février dernier, un sommet a été atteint au chapitre des paiements en raison de l'insuffisance des paiements effectués pendant l'année d'imposition 1999. On estime donc que les acomptes pour les sept premiers mois ont été insuffisants de 0,6 milliard de dollars par mois en moyenne. Comme les acomptes mensuels courants sont largement tributaires de l'impôt exigible pour 1999, les variations d'une année sur l'autre observées jusqu'ici sont trompeuses.

- Les recettes au titre des cotisations d'assurance-emploi ont fléchi de 0,6 %, puisque la baisse des taux de cotisation (le taux des cotisations salariales est passé de 2,55 \$ à 2,40 \$ par tranche de 100 \$ de gains assurables entre 1999 et 2000) a compensé l'effet de l'augmentation du nombre de personnes qui travaillent, et qui cotisent donc à l'assurance-emploi.

- Les recettes de droits et de taxes d'accise ont augmenté de 0,9 milliard de dollars, ou 5,4 %. Les recettes de TPS ont grimpé de 0,8 milliard de dollars, ou 6,9 % – ce chiffre est inférieur à la croissance de la demande des consommateurs, ce qui traduit la hausse vigoureuse des paiements de remboursement. Les droits de douane ont nettement augmenté, tandis que les taxes de vente et d'accise ont diminué.
- Les recettes non fiscales ont progressé de 0,3 milliard de dollars, soit 9,7 %.

D'avril à septembre 2000, les dépenses de programmes ont augmenté de 2,5 milliards de dollars, ou 5,0 %, par rapport à la même période l'an dernier. Cette hausse touche toutes les principales composantes.

- Les principaux transferts aux particuliers ont augmenté de 1,4 %, alors que l'augmentation des prestations versées aux aînés a largement compensé la baisse des prestations d'assurance-emploi. Le montant plus élevé des prestations aux aînés traduit la

La revue financière

Tableau 3

Dépenses budgétaires

	septembre			d'avril à septembre		
	1999	2000	variation	1999-2000	2000-2001	variation
	(en millions de dollars)			(en millions de dollars)		
			(%)			(%)
Paiements de transfert						
Particuliers						
Prestations aux aînés	1 997	2 121	6,2	11 548	11 953	3,5
Prestations d'assurance-emploi	679	672	-1,0	5 218	5 056	-3,1
Total	2 676	2 793	4,4	16 766	17 009	1,4
Autres administrations						
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux	1 041	1 125	8,1	6 250	6 750	8,0
Transferts fiscaux	867	988	14,0	5 214	5 831	11,8
Paiements de remplacement pour programmes permanents	-188	-204	8,5	-1 126	-1 233	9,5
Total	1 720	1 909	11,0	10 338	11 348	9,8
Dépenses directes de programmes						
Subventions et autres programmes						
Agriculture	121	107	-11,6	267	255	-4,5
Affaires étrangères	136	41	-69,6	647	566	-12,5
Santé	72	148	105,6	501	566	13,0
Développement des ressources humaines	249	33	-86,7	707	459	-35,1
Affaires indiennes et du Nord	320	444	38,8	2 252	2 470	9,7
Industrie et développement régional	64	92	43,8	610	606	-0,7
Anciens combattants	115	120	4,3	689	718	4,2
Autres	151	75	-50,3	984	1 032	14,9
Total	1 228	1 060	-13,7	6 657	6 672	0,2
Paiements aux sociétés d'État						
Société Radio-Canada	79	65	-17,7	420	515	22,6
Société canadienne d'hypothèques et de logement	151	150	-0,7	895	920	2,8
Autres	63	90	42,9	526	708	34,6
Total	293	305	4,1	1 841	2 143	16,4
Dépenses de fonctionnement et dépenses en capital						
Défense	970	873	-10,0	4 796	4 773	-0,5
Ensemble des autres dépenses ministérielles	1 860	1 891	1,7	10 171	11 160	9,7
Total	2 830	2 764	-2,3	14 967	15 933	6,5
Total des dépenses directes de programmes	4 351	4 129	-5,1	23 465	24 748	5,5
Total des dépenses de programmes	8 747	8 831	1,0	50 569	53 105	5,0
Frais de la dette publique	3 461	3 472	0,3	20 549	20 697	0,7
Total des dépenses budgétaires	12 208	12 303	0,8	71 118	73 802	3,8
Poste pour mémoire :						
total des transferts	5 624	5 762	2,5	33 761	35 029	3,8

hausse du nombre de personnes admissibles et du montant moyen des prestations, qui sont indexées à l'inflation. La baisse des prestations d'assurance-emploi est attribuable au nombre moins élevé de bénéficiaires, reflet de la diminution du nombre de chômeurs.

- Les principaux transferts à d'autres administrations ont progressé de 9,8 %, résultat de l'augmentation des transferts en espèces en vertu du TCSPS et de la péréquation. L'augmentation des transferts en espèces en vertu du TCSPS reflète la décision, annoncée dans le budget de 1999, de faire passer le plancher de ces transferts de 12,5 milliards de dollars en 1999-2000 à 13,5 milliards en 2000-2001. La hausse des droits à péréquation est attribuable au fait que l'économie de l'Ontario demeure plus vigoureuse que celle des provinces bénéficiaires de la péréquation.
- Les dépenses de programmes directes, qui représentent l'écart entre le total des dépenses de programmes et les principaux transferts aux particuliers et à d'autres administrations, ont augmenté de 5,5 %. Cette composante englobe les subventions et autres paiements de transfert, les paiements aux sociétés d'État, de même que les dépenses de fonctionnement et les immobilisations du gouvernement, y compris au chapitre de la défense. L'évolution de cette composante dépend du calendrier des paiements, de la fin du gel des salaires et de l'effet des nouvelles mesures annoncées dans les récents budgets.

Les frais de la dette publique ont quant à eux augmenté de 0,7 %, l'effet de la hausse des taux d'intérêt ayant largement compensé la baisse de l'encours de la dette portant intérêts.

Ressource de 7,5 milliards de dollars (opérations de change exclues) entre avril et septembre 2000

Le solde budgétaire est présenté selon la comptabilité d'exercice modifiée, aux termes de laquelle les obligations de l'État sont comptabilisées à mesure qu'elles sont engagées, peu importe le moment où s'effectue le paiement correspondant. De plus, le solde budgétaire ne vise que les activités sur lesquelles le gouvernement exerce un contrôle législatif.

En revanche, les besoins et l'excédent financiers représentent l'écart entre les encaissements et les décaissements de l'État. Ils diffèrent du solde budgétaire, car ils comprennent des opérations relatives aux prêts, aux placements et aux avances, aux comptes de pension des fonctionnaires fédéraux, aux autres comptes à fins déterminées ainsi qu'à l'évolution des autres actifs et passifs. Ces activités font partie des opérations non budgétaires. La conversion de la comptabilité d'exercice à la comptabilité de caisse est également reflétée dans les opérations non budgétaires.

Les opérations non budgétaires ont donné lieu à un besoin net de 6,0 milliards de dollars au cours des six premiers mois de 2000-2001, ce qui est attribuable notamment au versement à une fiducie administrée par des tiers de 2,5 milliards au titre du supplément en espèces du TCSPS annoncé dans le budget de 2000 et au premier acompte au titre des paiements de parité salariale.

Avec un excédent budgétaire de 13,5 milliards de dollars et un besoin net de 6,0 milliards au chapitre des opérations non budgétaires, il s'est donc dégagé une ressource (excluant les opérations de change) de 7,5 milliards de dollars au cours de la période d'avril à septembre 2000, par rapport à la ressource de 3,9 milliards enregistrée à la période correspondante de l'exercice précédent.

La revue financière

Tableau 4

Solde budgétaire et ressources ou besoins financiers

	septembre		d'avril à septembre	
	1999	2000	1999-2000	2000-2001
	(en millions de dollars)			
Solde budgétaire (déficit ou excédent)	1 924	3 293	8 098	13 500
Prêts, placements et avances				
Sociétés d'État	69	100	19	206
Autres	-291	42	-122	183
Total	-222	142	-103	389
Comptes à fins déterminées				
Compte du Régime de pensions du Canada	739	128	291	-538
Comptes de pension de retraite	484	28	2 313	1 458
Autres	14	150	-98	-65
Total	1 237	306	2 506	855
Autres opérations	-837	-252	-6 627	-7 230
Total des opérations non budgétaires	178	196	-4 224	-5 986
Ressources ou besoins financiers (opérations de change exclues)	2 102	3 489	3 874	7 514
Opérations de change	501	667	177	437
Solde financier net	2 603	4 156	4 051	7 951

Tableau 5

Solde financier net et emprunts nets

	septembre		d'avril à septembre	
	1999	2000	1999-2000	2000-2001
	(en millions de dollars)			
Solde financier net	2 603	4 156	4 051	7 951
Augmentation (+) ou diminution (-) nettes des emprunts				
Payables en dollars canadiens				
Obligations négociables	-11 693	-4 933	-2 206	6 018
Obligations d'épargne du Canada	28	-98	-682	-790
Bons du Trésor	3 650	-6 200	-3 801	-20 050
Autres	-759	-376	535	82
Total	-8 774	-11 607	-6 154	-14 740
Payables en devises				
Obligations négociables	-302		-415	-2 174
Billets et prêts				
Bons du Canada	-206	-509	-3 876	-1 395
Billets du Canada	-30		-256	
Total	-538	-509	-4 547	-3 569
Variation nette des emprunts	-9 312	-12 116	-10 701	-18 309
Variation de l'encaisse	-6 709	-7 960	-6 650	-10 358

Tableau 6

État condensé de l'actif et du passif

	31 mars 2000	30 septembre 2000	variation
	(en millions de dollars)		
Passif			
Créditeurs, charges à payer et provisions	40 748	33 573	-7 175
Dette portant intérêt			
Régimes de retraite et autre comptes			
Régimes de retraite du secteur public	128 346	129 804	1 458
Régime de pensions du Canada (net des titres détenus)	6 217	5 679	-538
Autres régimes de retraite et autres comptes	6 963	6 898	-65
Total des régimes de retraite et autres comptes	141 526	142 381	855
Dette non échue			
Payable en dollars canadiens			
Obligations négociables	293 927	299 945	6 018
Bons du Trésor	99 850	79 800	-20 050
Obligations d'épargne du Canada	26 489	25 642	-847
Obligations non négociables et billets	3 552	3 635	83
Total partiel	423 818	409 022	-14 796
Payable en devises	32 588	29 020	-3 568
Total de la dette non échue	456 406	438 042	-18 364
Total de la dette portant intérêt	597 932	580 423	-17 509
Total du passif	638 680	613 996	-24 684
Actif			
Encaisse et débiteurs	18 864	8 506	-10 358
Comptes d'opérations de change	41 494	41 057	-437
Prêts, placements et avances (nets des provisions)	13 796	13 407	-389
Total de l'actif	74 154	62 970	-11 184
Déficit accumulé (dette publique nette)	564 526	551 022	-13 500

Ressource nette de 8,0 milliards de dollars d'avril à septembre 2000

Les opérations de change représentent toutes les opérations sur les réserves internationales détenues dans le Compte du fonds des changes. Ce compte a pour objet de favoriser l'ordre et la stabilité sur le marché des changes. À cette fin, il achète des devises (vend des dollars canadiens) lorsque la monnaie canadienne subit des pressions à la hausse et vend des devises (achète des dollars canadiens) lorsque la monnaie subit des pressions à la baisse. L'achat de dollars canadiens par des opérations de change constitue une ressource, tandis que la vente représente un besoin. L'évolution du passif en devises, dont l'objet est de corriger

le niveau des réserves canadiennes de monnaie étrangère, influe aussi sur les opérations de change. Compte tenu de tous ces facteurs, les six premiers mois de 2000-2001 ont été marqués par une ressource nette de 0,4 milliard de dollars, comparativement à une ressource nette de 0,2 milliard pour la même période de l'exercice précédent.

Avec un excédent budgétaire de 13,5 milliards de dollars, un besoin net de 6,0 milliards au chapitre des opérations non budgétaires et une ressource nette de 0,4 milliard pour les opérations de change, la ressource nette s'établissait à 8,0 milliards pour la période d'avril à septembre 2000, comparativement à une ressource nette de 4,1 milliards pendant la même période de l'année précédente.

La revue financière

Tableau 7

Compte de service et de réduction de la dette

	1991-1992	1992-1993	1993-1994	1994-1995	1995-1996	1996-1997	1997-1998	1998-1999	1990-2000
	(en millions de dollars)								
Recettes brutes de TPS	29 564	30 516	32 652	36 715	38 048	40 733	46 986	50 174	56 383
<i>Moins :</i>									
Remboursements	12 134	13 145	14 271	17 112	18 874	19 782	24 633	26 640	30 746
Crédit trimestriel aux contribuables à faible revenu	2 262	2 503	2 685	2 816	2 799	2 872	2 892	2 850	2 847
Recettes nettes de TPS	15 168	14 868	15 696	16 787	16 375	18 079	19 461	20 684	22 790
Pénalités et intérêts perçus au titre de la TPS	19	71	90	129	135	159	127	123	104
Produits de la liquidation des participations dans les sociétés d'État et des actions de sociétés d'État	2	110			325				
Dons à l'État	0,4	0,1	0,2	0,5	0,3	0,3	0,2	1,2	0,3
Produits pour le Compte	15 190	15 050	15 786	16 916	16 835	18 238	19 588	20 808	22 894

Source : *Comptes publics du Canada*

Baisse des emprunts nets de 18,3 milliards d'avril à septembre 2000

Fort d'une ressource nette de 8,0 milliards de dollars et d'une réduction de l'encaisse de 10,4 milliards, le gouvernement a remboursé en septembre une tranche de 12,1 milliards de dollars de la dette contractée sur les marchés, ce qui porte le remboursement de la dette à 18,3 milliards pour les six premiers mois de l'exercice. Le niveau de l'encaisse varie d'un mois à l'autre en fonction d'un certain nombre de facteurs, dont l'échéance périodique de grands titres d'emprunt, qui peuvent varier sensiblement chaque mois. À la fin de septembre, l'encaisse s'établissait à 2,6 milliards de dollars.

Compte de service et de réduction de la dette

En juin 1991, le projet de loi instituant le Compte de service et de réduction de la dette a reçu la sanction royale. Depuis le 1^{er} avril 1991, toutes les recettes perçues au titre de la TPS, diminuées des crédits de taxe sur les intrants, des remboursements et du crédit en faveur des contribuables à revenu modeste, de même que le produit net de la vente de sociétés d'État et les dons à l'État affectés à la réduction de la dette doivent, en vertu de la loi, être versées directement au Compte. Le solde de celui-ci ne peut servir qu'à acquitter les frais de service de la dette et, en dernier lieu, à la rembourser. Le Compte est vérifié annuellement par le vérificateur général du Canada.

